

DÉVELOPPEMENT DURABLE



IS-PROD

La gestion de l'environnement est pour IS-PROD

525 rue André Ampère
54250 Champigneulle,

une préoccupation quotidienne.

Conscients de nos responsabilités, nous prenons en compte les impacts environnementaux de notre activité, et développons une stratégie dynamique par le choix de nos matières premières, de nos fournisseurs, par l'élimination de nos déchets toxiques et le recyclage de certains de nos produits.

IS-PROD s'est vu décerner la marque Imprim'Vert par le comité d'attribution, composé du Pôle d'INNC, le CNIDEP et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Meurthe et Moselle, le 04 septembre 2014.

La Marque Imprim'Vert

Cette marque signifie que notre entreprise :

- fait collecter et traiter les déchets dangereux qu'elle produit par des prestataires agréés
- a aménagé des zones de stockage de ces produits dangereux pour éviter les risques de pollution accidentelle
- s'engage à ne plus utiliser de produits toxiques dans le cadre de ses activités offset

En effet, la production de supports imprimés nécessite l'utilisation de produits qui, s'ils ne sont pas gérés correctement, peuvent porter atteinte à l'environnement (risque d'impacts sur l'eau, le sol ou l'air) ou nuire à la santé et à la sécurité de notre équipe de production.

Pour IS-PROD, s'inscrire dans le développement durable, c'est produire sans détruire.

Pourquoi acheter des imprimés respectant des critères environnementaux ?

1- Le Papier

Nos fournisseurs sont certifiés par les écolabels FSC ou PEFC et/ou ont une norme de qualité ISO 14001. Ces labels de certification forestière garantissent que le bois utilisé pour la fabrication du papier a été récolté légalement et provient d'une forêt certifiée, c'est-à-dire contrôlée et faisant l'objet d'une gestion durable.

Qu'est-ce que le FSC ?

Le FSC (Forest Stewardship Council) est une organisation internationale non gouvernementale, créée en 1993, basée à Bonn. Son objectif est de promouvoir une gestion écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts mondiales.

C'est le premier système de certification forestière qui a développé un ensemble de principes et de critères de bonne gestion forestière. Aujourd'hui, environ 90 millions d'hectares de forêts dans le monde sont certifiés FSC.

Le FSC est soutenu par plusieurs ONG telles que WWF et Greenpeace.

Qu'est-ce que le PEFC ?

Le PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification), est une organisation pour la reconnaissance mutuelle des systèmes de certification forestière nationaux et régionaux. Cette organisation a été créée en 1998 et basée à Luxembourg.

Le PEFC signifie que le bois des produits marqués a été récolté dans des forêts dont les propriétaires se sont engagés à respecter les règles de la gestion forestière durable.

Aujourd'hui, environ 200 millions d'hectares de forêts dans le monde sont certifiés PEFC.

Qu'est-ce que la norme ISO 14001 ?

La norme ISO 14001 est une norme internationale informant de la mise en place d'une démarche de progrès et de gestion des principaux impacts environnementaux d'un site de fabrication et du respect de la réglementation en la matière.

Cette norme permet d'améliorer de manière continue des processus ayant une incidence sur la gestion de déchets, l'utilisation de l'énergie, le contrôle et la prévention de la pollution.

2- Le Conditionnement

Tous nos cartons d'emballage proviennent d'une société, qui fabrique ses cartons à partir de papier recyclés.

Il est nécessaire lors d'achats d'imprimés de veiller à un respect de normes et de critères environnementaux pour diminuer les impacts sur notre planète.

3- Gestion des Déchets Dangereux

Nous procédons à un tri systématique de tous nos déchets.

- Le container de papiers
- La benne de papier gâché
- La benne de papier
- La benne de carton
- Les bacs contenant du plastique et les films des palettes
- Le bac contenant les aérosols
- Le bac contenant les chiffons usagés
- Par mesure de sécurité, tous les déchets générés par la fabrication de produits sensibles comme la billetterie, font l'objet d'une procédure de destruction particulière, qui est le broyage complet.
- Les 3 bennes autres déchets : palettes, poussières,...
- Les boîtes d'encre vides, nos bidons vides de colle et de gomme.
- La benne bois

Tous nos fournisseurs sont agréés et prennent en charge l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets suivant la charte de leur activité.

En nous confiant la réalisation de vos imprimés, vous avez la garantie que :

- Vos exigences environnementales sont respectées
- Vous contribuez à la préservation de l'environnement par un achat responsable
- Vous valorisez votre engagement environnemental auprès de vos fournisseurs et de vos partenaires.

La rédaction de ce manuel est le témoignage de notre volonté de faire partager à nos fournisseurs et à nos clients notre engagement à la protection de la planète.

Parce que notre entreprise reste et restera à dimension humaine, chacun à notre poste nous assumons nos responsabilités.



SARL au capital de 10 000 euros
Siège Social : 18 Avenue Mendès France - 67300 SCHILTIGHEIM
Tel : 06 03 38 26 28 - 03 87 20 11 38 - 03 87 20 13 03
prod@is-prod - md@is-prod.fr

